

VIE DE L'ÉTUDIANT

LES BOURSES DE MOBILITÉ INTERNATIONALE

Un départ à l'étranger exige une préparation au niveau culturel, administratif et financier. Pour construire ce projet, les étudiants peuvent s'appuyer sur de nombreux programmes d'aide financière. Pour mieux connaître ces aides, le public cible ou encore les conditions d'attribution, suivez le guide...

↳ La bourse de mobilité internationale du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

La région soutient la mobilité des étudiants inscrits dans un établissement de l'enseignement supérieur. La bourse de mobilité internationale s'adresse aux étudiants qui souhaitent poursuivre une formation supérieure ou effectuer un stage à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échanges.

Soumise à des critères sociaux, cette aide financière est accessible à tous. Les étudiants intéressés doivent entrer en contact avec le service des relations internationales de leur établissement.

Les candidatures seront étudiées par le président de l'université ou le chef de l'établissement qui validera ou non le projet, en fonction de la qualité et de l'intérêt pédagogique de celui-ci.

↳ Contact : <https://www.bourgognefranche-comte.fr/>

↳ Bourse Erasmus+ études

Elle est dédiée aux étudiants de l'uBFC partant étudier dans le cadre du programme Erasmus+ au sein d'une université européenne partenaire. La bourse s'élève à 150 ou à 200 € par mois en fonction du pays choisi.

↳ Bourse Erasmus+ stage

Dès la 1^{re} année de licence, les étudiants peuvent bénéficier de cette aide si leur formation comprend un stage obligatoire d'une durée de 2 à 12 mois. Cette bourse s'élève à 600 ou à 700 € au total.

↳ Contact : Daria PLANTAK

↳ Tél. : 03 80 39 50 17

↳ Mél. : international@u-bourgogne.fr

↳ Leonardo MODABE

La région Bourgogne-Franche-Comté accompagne les centres de formation des apprentis (CFA) dans l'organisation de stages professionnels en Europe d'une durée de 3 semaines à destination de leurs apprentis (recherche d'une entreprise d'accueil, d'un hébergement, organisation des conditions juridiques et d'assurance, bourse de stage, préparation linguistique et suivi tout au long du stage).

↳ Contact : Romain GOETSCHY

↳ Tél. : 03 80 44 36 52

↳ Mél. : sri@cr-bourgogne.fr



© iStock

↳ Bourse de l'Université Franco-Allemande

Elle s'adresse aux étudiants inscrits dans certains cursus intégrés mis en place par l'uBFC et l'université allemande Johannes Gutenberg de Mayence. Ce programme permet d'obtenir un double ou un triple diplôme et de percevoir 270 € de bourse mensuelle.

↳ Contact : Daria PLANTAK

↳ Tél. : 03 80 39 50 17

↳ Mél. : international@u-bourgogne.fr

↳ Aide au transport : le « Billet génial »

Le « Billet génial » permet aux jeunes effectuant un stage ou des études dans la région partenaire de Rhénanie-Palatinat de voyager en train à tarif réduit entre notre région et l'Allemagne (deux bons de réduction de 25 € lors de l'achat d'un titre de transport sur présentation d'un justificatif de stage ou d'études en Rhénanie-Palatinat).

↳ Contact : stages@maison-rhenanie-palatinat.org et ucbrp@libertysurf.fr

↳ Bourse départementale de l'Yonne

Le conseil départemental de l'Yonne propose un fonds d'aide à la mobilité pour les 16 à 25 ans. Cette aide s'adresse à tous les jeunes qui désirent effectuer un stage à l'étranger, de 4 à 10 mois, dans le cadre de la formation continue ou de la formation professionnelle. Une aide forfaitaire leur est attribuée en fonction de leurs frais de scolarité, de transport, d'hébergement et de restauration.

↳ Contact : Conseil départemental de l'Yonne

↳ Tél. : 03 86 72 87 97

↳ Mél. : bourses@cg89.fr

↳ Bourse à l'international du Conseil départemental de la Nièvre

Les jeunes de 16 à 25 ans, domiciliés dans la Nièvre, peuvent bénéficier d'une bourse d'un montant maximum de 800 €, pour mener leur projet à l'international (stage, études, expérience professionnelle ou bénévolat).

↳ Contact : Conseil départemental de la Nièvre

↳ Tél. 03 86 93 01 94

↳ Mél. : jeunesse@nievre.fr

BON À SAVOIR

Toutes ces bourses sont cumulables entre elles à l'exception de la bourse de mobilité de l'Université Franco-Allemande qui n'est pas cumulable avec la bourse Erasmus+ études. Il est également possible de demander plusieurs fois la même bourse en partant plusieurs fois à l'étranger.

Néanmoins, il faut prévoir des ressources financières suffisantes car même si l'étudiant a droit à une ou plusieurs bourses, les versements peuvent intervenir, plusieurs semaines voire mois, après son départ.

SITOTHÈQUE

<http://b.bourgognefranche-comte.fr/Mobilite-internationale-des-etudiants-la-bourse-de-mobilite-internationale,886,5310>

<http://mavoieproeurope.onisep.fr/>

<http://www.ijbourgogne.com/Financer-ses-etudes-dans-l-enseignement-superieur-les-aides-en-Bourgogne>

<http://ub-link.u-bourgogne.fr/ma-formation/etudier-et-faire-un-stage-a-l-etranger/aides-financieres.html>

PUIS-JE PRÉTENDRE À UNE BOURSE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SI JE POURSUIS MES ÉTUDES À L'ÉTRANGER ?

➤ **Oui, sous certaines conditions :**

➤ Être de nationalité française, ou ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne autre que la France, d'un État partie à l'Espace économique européen ou de la Confédération Suisse.

➤ Être titulaire du bac français ou d'un titre admis en dispense ou équivalence pour l'inscription en 1^{re} année d'études supérieures sur le territoire de la République Française ou avoir commencé ses études supérieures en France quel que soit le ministère de tutelle.

➤ Être inscrit en formation initiale dans un État membre du Conseil de l'Europe <http://www.coe.int/fr/web/portal/47-members-states>, ou dans un établissement et une formation habilitée à recevoir des boursiers par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

➤ Suivre une formation dispensée à plein temps et pour une durée supérieure à 9 mois.

Important : le taux 0 ne s'applique pas pour les études en Conseil de l'Europe.

➤ **Formalités :** constituer un dossier social étudiant (DSE) du 15 janvier au 31 mai 2016 sur le site Etudiant.gouv.fr.

Jean-Marie BIGARNET, Responsable de la Vie de l'Étudiant - CROUS de Dijon

LE SERVICE SOCIAL

En cas de difficultés, des assistantes sociales sont à la disposition des étudiants afin de les rencontrer sur rendez-vous. Leur rôle est d'accueillir et d'écouter les étudiants pour des problèmes d'ordre matériel, personnel, de santé rencontrés au cours de leurs études.

➤ **Service Social - Pôle vie Étudiante**

6 b rue Recteur Marcel Bouchard 21000 Dijon

➤ Tél. : 03 45 34 84 95 (ou 96)

➤ Mél. : service.social@crous-dijon.fr

INFO +

Avant toute chose, l'étudiant doit définir son parcours universitaire. En effet, la plupart des domaines d'études sont compatibles avec une expérience à l'international.

Le choix de donner une coloration internationale à son parcours de formation est un atout pour demain !



INSERTION PROFESSIONNELLE

PRÉPARER SON DÉPART À L'ÉTRANGER

Voici quelques sites et outils qui peuvent venir en soutien de ceux qui souhaitent donner à leur parcours de formation une dimension internationale.

↳ Erasmus+

Erasmus+ propose le « service volontaire européen » aux 17- 30 ans pour partir à l'étranger dans le cadre d'un projet de volontariat.

Concrètement, les jeunes s'engagent sur une durée variable de 2 semaines à 12 mois. L'objectif est de réaliser dans plus de 50 pays européens, une action d'intérêt général (animation socio-culturelle, protection du patrimoine, information des jeunes, aides aux personnes en difficultés...) au sein d'une structure à but non lucratif.

Un accompagnement avant, pendant et après le SVE est assuré par les structures impliquées dans le projet (pour identifier les structures proches de son domicile : http://www.erasmusplus-jeunesse.fr/map_contacts.html)

À leur retour, les volontaires peuvent demander un certificat Youthpass (outil créé par l'UE pour identifier et valoriser leur expérience sur la base des 8 compétences-clés déterminées dans la stratégie de Lisbonne).

↳ Pour en savoir plus en Bourgogne-Franche-Comté, contacter :

Centre régional d'information jeunesse (CRIJ)

50 rue Berlier, 21000 DIJON

↳ Tél. : 03 80 44 18 35

↳ Mél. : <http://www.ijbourgogne.com/-Des-questions->

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

21000 Dijon

10 boulevard Carnot

↳ Tél. : 03 80 68 39 00

25000 Besançon

11 bis rue Nicolas Bruand

↳ Tél. : 03 81 21 60 45

↳ Mél. : patricia.chastel@drjscs.gouv.fr

↳ Le permis de conduire international : pas toujours nécessaire !

Le permis de conduire français est reconnu par convention dans tous les états membres de l'union européenne (UE) ou de l'espace économique européen (EEE). Par conséquent, pour circuler dans ces 30 pays, quelle que soit la durée du séjour, le permis de conduire français est suffisant.

Aux États-Unis comme au Canada, si le séjour n'excède pas 3 mois, le permis français suffit (excepté la Floride). Au-delà de ce délai, deux solutions : soit passer les épreuves du permis local, soit échanger le permis français contre un permis local selon un accord de réciprocité entre pays.

Dans les autres pays et à l'exception de la Chine, le permis de conduire international est obligatoire mais pas toujours suffisant. Ces 2 documents, permis français et international, sont temporairement valides pour une période de trois mois à un an.

Passée cette période transitoire, il est nécessaire d'obtenir un permis local, par examen ou par échange. De très nombreux États sont susceptibles de faire cet échange contre un titre français.

↳ Comment obtenir un permis de conduire international ?

Il suffit de se rendre à la préfecture ou sous-préfecture avec son permis de conduire français, photos d'identité, pièce d'identité et justificatif de domicile. Il est délivré gratuitement pour une durée de trois ans.

Attention : le permis de conduire international n'est valable à l'intérieur de l'union européenne qu'accompagné du permis de conduire français.

↳ Europass

Créé par la commission européenne (CE) et le centre européen pour le développement de la formation professionnelle (CEDEFOP), Europass propose pour tous des outils gratuits à destination des étudiants, salariés, employeurs mais aussi des autorités compétentes en matières d'enseignement et de formation afin d'harmoniser la diffusion des compétences et qualifications.

Parmi les outils mis à disposition, Europass propose de constituer un « passeport européen des compétences » disponible en 28 langues. Véritable portfolio, ce passeport réunit des outils d'aide à la construction de curriculum vitae, passeport de langues, lettre de motivation.

↳ Pour en savoir plus : <https://europass.cedefop.europa.eu/editors/fr/esp/compose>

Pour la construction de son projet d'études ou de départ vers l'étranger, Europass référence et propose une présentation synthétique de sites spécialisés tels que : Euroguidance, Erasmus+, Réseaux ENIC-NARIC, Eurodesk, etc.

↳ Pour en savoir plus : <https://europass.cedefop.europa.eu/fr/learning-and-working-in-europe>

L'équipe Onisep

FOCUS SUR L'INTERNATIONAL

INTERNATIONALISATION AT HOME

Pour tous ceux qui souhaitent partir à l'étranger ou pour les autres qui hésitent encore, le pôle international de l'université de Bourgogne (l'uB) propose un ensemble de dispositifs pour découvrir des nouvelles langues et cultures.

Atelier au Centre des langues et des cultures pour tous



© Pôle International de l'université de Bourgogne

Semaine internationale à l'uB



© Pôle International de l'université de Bourgogne



© CROUS de Dijon

↳ Centre des langues et des cultures pour tous

Le centre des langues et des cultures pour tous dispensent des cours en 14 langues de différents niveaux, langue des signes incluse ! Un dispositif d'auto-formation est disponible sur place pour se former à ces différentes langues. Ce centre est aussi le lieu de rencontre entre étudiants.

Grâce à notre centre, qui propose, chaque semestre, des cours d'anglais gratuits, les étudiants pourront se préparer à l'obtention des certifications TOEIC ou CLES.

Enfin, le centre organise aussi des événements et ateliers interculturels tels que : nouvel an chinois, fête de la Saint-Patrick, journée de l'hispanité, lectures en langues étrangères, repas internationaux...

↳ Pour en savoir plus : <http://centre-langues-cultures.u-bourgogne.fr/>

↳ Unité d'enseignement transversale Interculturalité

Dès la 1^{re} année de licence, les étudiants ayant un projet vers l'étranger, peuvent prendre contact avec le centre de langues et des cultures de l'uB et candidater pour intégrer cette UE qui leur permettra de bénéficier de cours de langues variés et de devenir « tuteur » pour d'autres étudiants.

↳ Pour obtenir des informations complémentaires et connaître la liste des langues : <http://centre-langues-cultures.u-bourgogne.fr/cours.html>

↳ Pour postuler : <http://centre-langues-cultures.u-bourgogne.fr/67-actualites/176-postulez-pour-l-ue-transversale-interculturalite.html>

↳ Formations enseignées en anglais

L'uB propose plusieurs formations entièrement enseignées en anglais que les étudiants peuvent intégrer au même titre que les formations en français pour les niveaux : licence, master.

↳ La liste des formations enseignées en anglais : <http://en.u-bourgogne.fr/academics/english-taught-courses.html>

↳ Semaine internationale de l'uB

Cette semaine (prévue généralement entre septembre et novembre de chaque année), réunit les étudiants internationaux et français autour de nombreux événements : jeux interculturels, soirées multisport, cafés linguistiques, réunions d'informations sur les départs à l'étranger, témoignages, soirées internationales...

↳ Pour connaître toutes les actualités du pôle international de l'uB : <https://www.facebook.com/international.office.univ.burgundy/>

↳ Invitez le Monde à votre table

Depuis 2008, le CROUS de Dijon et ses partenaires organisent un échange culturel entre étudiants internationaux inscrits dans l'enseignement supérieur à Dijon et les habitants de Dijon et du Grand Dijon. Durant un repas, partagez votre table avec un ou plusieurs étudiants étrangers.

↳ Renseignements et inscription sur : <http://www.crous-dijon.fr/> à partir de la rentrée universitaire et jusqu'au 15 novembre.

↳ Associations étudiantes

De nombreuses associations étudiantes, notamment Erasmus, Student, Network, ENS InsiDijon, mettent en contact les étudiants internationaux avec les étudiants français. Ces rencontres favorisent la découverte de nouvelles cultures et langues.

<http://ub-link.u-bourgogne.fr/mon-engagement-etudiant/m-investir-dans-la-vie-assocative.html>

Daria PLANTAK, Chargée de communication du pôle international de l'université de Bourgogne

L'ESIREM DIJON : UN PARCOURS À L'INTERNATIONAL

Canada



© ESIREM_Dijon

Suède



© ESIREM_Dijon

France



© ESIREM_Dijon



© ESIREM_Dijon



L'ESIREM propose à ses étudiants un cursus à l'international et les prépare aux nouvelles exigences du marché du travail :

↳ **Enseignements des langues vivantes :** l'ESIREM exige 785 points au TOEIC et l'apprentissage d'une LV2 obligatoire (espagnol, allemand ou chinois)

↳ **Séjour minimum de 3 mois à l'étranger :** durant la 4^e ou 5^e année, les étudiants doivent partir en immersion lors d'un stage ou d'un semestre dans une université partenaire

↳ **Possibilité de double-diplômes internationaux :** les étudiants peuvent obtenir un double-diplôme avec l'université de Nuremberg (Allemagne), Beyrouth (Liban), ou encore Yaounde (Cameroun)

Nouvelles destinations pour les étudiants : l'ESIREM maintient non seulement ses accords ERASMUS, mais continue également à développer ses conventions hors Europe. Les étudiants pourront prochainement réaliser un semestre dans :

- ↳ l'université du Québec à Chicoutimi
- ↳ les Écoles Supérieures de Technologie de Fès et Casablanca au Maroc

Mais aussi : Corée du Sud, Thaïlande, Japon... Au total, ce sont plus de 30 partenariats internationaux.

L'ESIREM accueille également de nombreux étudiants étrangers qui peuvent intégrer l'école dès la prépa en 1^{re} année. Les élèves sont donc amenés à travailler avec plusieurs nationalités afin d'être confrontés à différentes méthodes de travail et ainsi, préparés à une carrière internationale.

Avec l'officialisation de ses nouveaux accords pédagogiques, l'ESIREM poursuit sa volonté d'accroître la diversité géographique de ses étudiants et les encourage à explorer d'autres cultures.

Hannah GRANDJEAN, Chargée de communication, ESIREM - université de Bourgogne